

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

■ Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-la-Barre"

Des choix économiques gouvernementaux hasardeux

Les choix successifs du gouvernement qui ont consisté à privilégier l'appareil d'État au détriment des entreprises, des ménages et maintenant des finances locales ont eu pour résultat d'accroître la perte de richesse nationale et de fragiliser les acquis sociaux. Alors que le marketing gouvernemental prône une politique d'investissement et d'innovation packagée sous le terme de « pacte de responsabilité », dont personne ne comprend bien le contenu et les objectifs, nous observons chaque jour, en contradiction avec les promesses répétées du Président de la République, de nouvelles hausses d'impôts.

Les conséquences sur le budget des communes

D'après les observateurs (Association des Maires de France, Banque Postale dans le cadre du financement des collectivités locales...), la baisse des dotations de l'État pourrait entraîner une chute des investissements à hauteur de 30 % à l'horizon 2017. Associée à la période d'instabilité économique, cette baisse annoncée du désengagement de l'État nécessite, comme nous nous y étions engagés durant la campagne, un discours de transparence sur les finances de la commune.

Les services municipaux ont d'ores et déjà conscience qu'on va être obligé de faire autant, voire même mieux, avec moins.

Puisque les hausses d'impôts successives ne suffisent pas à contenir le déficit budgétaire dans les limites réglementaires européennes, le gouvernement met en œuvre une politique de transfert de la dépense sur les collectivités territoriales dont on commence à percevoir les effets.

Ce fut le cas, lorsque partant du principe vertueux des rythmes de l'enfant, il imposa la réforme sur les rythmes scolaires, sans budget préalable et dont on sait aujourd'hui quelle remet en cause l'équilibre financier des communes et qu'elle creuse un peu plus les inégalités entre les communes riches et moins aisées. Dans le cas de Deuil-La Barre, 450 000 € ont été affectés, ce qui représente 3,64 % du montant des impôts prélevés par la Ville en 2013.

C'est une nouvelle fois le cas lorsque le gouvernement annonce une baisse de la dotation globale de fonctionnement de 11 milliards d'euros étalée sur 3 ans entre 2015 et 2017. Une partie de cette dotation est calculée en fonction d'un indice de « richesse », non pas de la commune, mais de la communauté d'agglomération.

En mettant en œuvre la loi MAPTAM du 27 janvier 2014, le gouvernement remet en cause la structuration des communautés d'agglomérations au 1^{er} janvier 2016 ajoutant encore de l'incertitude.

Non sans une certaine précipitation, le gouvernement, place les collectivités territoriales sur une trajectoire critique et incertaine dans un contexte où il n'est plus possible d'augmenter les impôts.

Michel Baux - Bertrand Dufoyer
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

■ Groupe "Changez Deuil"

Élus minoritaires, élus à part entière!

Une « démocratie participative »
totalement inexistante

Dans le dossier central de ce magazine, nous expliquons notre position sur le Grand Paris et la future agglomération proposée par les mairies de la CAVAM. Force est de constater qu'il n'y a pas de démocratie locale dans notre commune !

Un avenir décidé sans la participation
« pro-active » des Deuillois

Le choix d'une agglomération constitue un chantier déterminant pour l'avenir des Deuillois. Or, la population n'a pas été conviée au processus de décision : pas de débat public, pas de consultation ! Pire, concernant le Grand Paris, nous apprenons mi-novembre que les 9 maires de la CAVAM ont émis le 1^{er} juillet un avis défavorable au préfet sans que même le conseil municipal, n'en ait été informé !

L'information et même la consultation
ne vaut pas concertation

La municipalité a organisé un café citoyen avec un atelier « Grand Paris ». Les élus ont eu droit à une réunion très intéressante, après le 1^{er} juillet, en présence de M. Braouzec, président de la communauté d'agglomération de Plaine de France. Puis, plus rien pendant 4 mois. Ce n'est finalement que lors du conseil municipal du 17 novembre 2014 que les élus seuls ont été consultés sur le nouveau périmètre de la communauté d'agglomération.

Au vu de l'importance du choix à faire, Madame le maire aurait dû impérativement mettre en place un processus de concertation impliquant les Deuillois afin de les informer et de recueillir leur avis.

« ChangeZ Deuil » :

la liste qui fait de la démocratie participative

La démocratie participative, thème majeur de la dernière campagne n'a été, sur un sujet aussi impliquant pour notre avenir, qu'un vœu pieu. Pire, le premier adjoint a décrété lors du dernier conseil municipal que cette démocratie participative était incompatible avec l'ampleur géographique du projet... Pourtant, l'article L 2241-1 du CGCT est sans ambiguïté : « Le droit des habitants à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent... est un principe essentiel de la démocratie locale. »

Lors du conseil municipal du mois de mai 2014, le groupe « ChangeZ Deuil » avait expressément invité la majorité à travailler avec les citoyens. Six mois après, aucune consultation n'a été réalisée.. Nous avons organisé une réunion sur les rythmes scolaires, d'autres viendront : Rejoignez nous !

Fabrice Rizzoli, Alain Parant et Brigitte Goch-Bauer,
Vincent Gayrard - <http://changerdeuil.fr>
Rendez-vous en mairie : 06 63 75 78 53

■ Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

"Nos questions, vos réponses"

Sur son site internet, notre maire sous l'appellation "vos questions, nos réponses" a abordé certains thèmes de nos expressions libres. Certains commentaires nous ont paru quelque peu discutables.

En ce qui concerne les TAP : « Les retours que nous avons sont globalement positifs de la part des enseignants comme des parents. » Ceux-ci semblent pourtant loin d'être satisfaits. Aujourd'hui, nous réaffirmons qu'il est difficile de mettre en place des activités de qualité en toute sécurité sans le nombre nécessaire d'encadrants.

L'annulation du repas des Anciens ? « Pour des raisons de coûts ! »

Certains anciens sont très déçus que l'évènement majeur qui leur soit consacré se soit transformé en un simple goûter. Quelle est l'image que veut donner notre municipalité en terme de solidarité ?

Notre fête nationale annulée ? « Eh bien nous avons ainsi organisé une grande soirée à l'occasion non seulement de la fête nationale, mais également de la finale de la coupe du monde. Résultat, nous économisons le coût d'organisation des commémorations du 14 juillet (qui ne réunissaient que très peu de monde et représentaient un coût non négligeable). » Le coût de telles cérémonies correspond au prix de la fanfare (700 €), des fleurs, et d'un pot de l'amitié (qui n'a plus lieu). La République a-t-elle encore de la valeur dans notre ville ?

Et pendant ce temps...

Alors que l'on commémorait, le 24 octobre dernier (date anniversaire de l'attentat du DRAKKAR), les soldats de la quatrième génération du feu (les OPEX), aucun élu de la majorité municipale n'était présent. La seule à être venue, et nous l'en remercions, l'était au titre d'une association. Dommage pour ces soldats morts au Liban, Afghanistan, Irak, Mali qui méritent autant d'hommages que leurs aïeux.

L'équipe municipale nous demande de voter un budget supplémentaire de 60 000 euros en faveur des actions sociales. Cette somme correspond à des aides d'Etat retirées auprès de communes. Certaines municipalités se sont battues et les ont récupérées (comme Saint-Gratien); la nôtre a préféré réduire les coûts.

Nous constatons une certaine hausse des effectifs municipaux. Surprenant lorsque l'on a comme principe : « il n'y a pas de petites économies » ! Recrutons au moins utile : afin d'assurer la propreté de notre ville, par exemple. Peut-être ne verra-t-on plus de rats morts dans certaines rues ?

Nous vous souhaitons, à tous et à toutes, de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean Bevalet, Audrey Guilbaud
et Anne-Gaëlle Maerten